

**Mémoire présenté dans le cadre de l'étude publique du Conseil
d'agglomération de Montréal sur l'aide à l'élite sportive**

Centre national multisport-Montréal



Le 29 octobre 2007

Préambule

Depuis dix ans, le Centre national multisport-Montréal offre aux athlètes et entraîneurs québécois de haut niveau des services spécialisés et de formation. Mieux connu sous l'acronyme CNMM, l'organisme est né en 1997 de la volonté de six organismes partenaires : Sport Canada, le Comité olympique canadien, l'Association canadienne des entraîneurs, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Sports-Québec et la Ville de Montréal.

La mission du CNMM consiste à « **contribuer à la réalisation du projet d'excellence des athlètes et des entraîneurs de haut niveau, en vue de favoriser l'atteinte de performances optimales sur la scène internationale, et ce dans une perspective de développement global de la personne** ».

Les sept Centres canadiens multisports ont été créés au milieu des années quatre-vingt-dix et leur rôle stratégique au sein du système sportif canadien consiste à faire en sorte, en collaboration avec les organismes nationaux de sport, d'offrir un milieu d'entraînement global et de pointe aux athlètes de haut niveau et à leurs entraîneurs afin qu'ils puissent se préparer en vue de performer sur la scène sportive internationale.

Aujourd'hui, plus de 450 athlètes québécois identifiés « excellence », et pas moins de 26 centres nationaux d'entraînement, dont une vingtaine ont pignon sur rue dans l'agglomération de Montréal, reçoivent des services scientifiques et médicaux professionnels de qualité et adaptés à leurs besoins, via les 150 intervenants spécialisés recrutés par le CNMM. De la même manière, l'**Institut national de formation des entraîneurs** (INFE) a permis à plus de 150 entraîneurs de haut niveau, au cours de ces dix années d'opération, de bénéficier de son *Programme d'études avancées*, grâce à l'implication de plus de 60 titulaires, maîtres entraîneurs et tuteurs engagés au niveau de la formation et du perfectionnement des entraîneurs de pointe.

De plus, le CNMM et l'INFE offrent et coordonnent plusieurs programmes, services et activités au bénéfice de leurs différentes clientèles. Notons entre autres :

- Le Multisport - l'hebdomadaire électronique de la communauté sportive.



- Le Sommet des entraîneurs.
- Le Forum Équipe Québec, le seul rassemblement annuel des athlètes et entraîneurs de haut niveau au Québec.



- « Jouez gagnant » - un volet dispensé par les athlètes boursiers du Programme Équipe Québec, visant la promotion des bienfaits du sport et de l'activité physique, principalement auprès des jeunes d'âge scolaire.



- Un programme d'assurance couvrant les blessures liées au sport.
- Un programme de soutien dans le domaine des sciences du sport – au bénéfice des athlètes identifiés Élite et Relève.
- Un programme d'ateliers spécialisés à l'intention des entraîneurs.
- Une série de « Plan de match » qui sont autant d'occasions pour les entraîneurs d'échanger avec des spécialistes reconnus.
- Le maintien du site « Savoir sport » - un site spécialisé constitué de fiches brèves, relatant une nouvelle connaissance susceptible d'avoir des applications concrètes en matière d'amélioration de la performance sportive.
- La mise sur pied et la coordination du Centre d'excellence en sports aquatiques du Québec(CESAQ) – le tout premier programme de haut niveau au Canada, desservant simultanément et sous un même toit les quatre sports aquatiques.

Bref, il va sans dire que le CNMM se sent particulièrement interpellé par la présente consultation portant sur l'aide à l'élite sportive conduite par la Commission permanente du Conseil d'agglomération. C'est avec enthousiasme que nous apportons notre contribution à cette importante réflexion collective.

Introduction

D'entrée de jeu, précisons que le **CNMM partage, pour l'essentiel, les constats, l'analyse et plus particulièrement la description des enjeux** que nous retrouvons dans le document d'orientation intitulé « *Le sport d'élite à Montréal – Une jeunesse à appuyer, une richesse à développer* ».



Ce document offre un tour d'horizon de l'ensemble des éléments et facteurs qui influencent le développement du sport d'élite. La disponibilité et les compétences des entraîneurs, l'accès à des installations sportives de qualité, le support aux athlètes et aux clubs sportifs, la création de conditions favorables à l'implantation et à la rétention de centres d'entraînement de haute performance (CEHP), le degré d'accessibilité aux services scientifiques et médicaux et enfin, la tenue de manifestations sportives d'envergure, sont autant d'éléments intrinsèquement liés qui influencent le cheminement de l'athlète d'élite.

Ce texte met également en exergue l'apport économique du sport d'élite. La capacité éprouvée des clubs montréalais de générer des revenus autonomes, la présence des CEHP et d'autres organismes panquébécois et pancanadien ou d'envergure internationale sur le territoire montréalais, comme la tenue d'événements sportifs récurrents ou ponctuels, engendrent des retombées fiscales et la création d'emplois. Il est tout à fait vrai qu'il faille maintenant cesser d'envisager le soutien au sport d'élite comme une dépense, mais plutôt comme un investissement qui profite à l'ensemble de la communauté.

On nous rappelle de façon appropriée que le sport d'élite, particulièrement depuis la tenue des Jeux de la XXI^{ème} olympiade, est profondément ancré dans le tissu social montréalais et qu'il continue de contribuer fortement au rayonnement de Montréal sur la scène internationale. Très peu d'agglomérations urbaines au Canada disposent d'autant d'installations sportives spécialisées. Aucune ne peut s'enorgueillir, à l'instar de Montréal, de compter parmi ses clubs sportifs pas moins de 18% et 15% des athlètes qui ont défendu les couleurs du Canada lors des Jeux olympiques d'Athènes et de Turin.

Bref, on y décrit Montréal pour ce qu'elle est depuis des décennies, c'est-à-dire un pôle important du développement du sport d'élite, non seulement au Québec, mais également au Canada.

Cependant, l'importante réorganisation politique et administrative qu'a connue Montréal au cours des dernières années impose la présente réflexion et le développement de nouvelles façons de faire.

Entre autres constats, nous retenons plus particulièrement cet énoncé : « *Entre le conseil d'agglomération, les conseils municipaux et les conseils d'arrondissements, la répartition des responsabilités n'est pas clairement définie, et par conséquent, il n'existe ni vision ni orientations communes en sport d'élite* ».

Ceci constitue à notre avis, la pierre d'assise de tout ce processus de consultation. Depuis la réorganisation municipale de 2002, il règne une certaine confusion dans le milieu sportif quant aux rôles et responsabilités dévolues aux différentes instances municipales à Montréal. Cette situation ne favorise pas le maintien des acquis et encore moins le développement de nouvelles initiatives en matière de sport sur le territoire de l'agglomération. Qui plus est, dans la réalité du sport de haut niveau d'aujourd'hui et nous y reviendrons plus loin, un centre urbain de l'importance de Montréal ne peut espérer tirer son épingle du jeu tout en demeurant sans *vision ni orientations communes*.

Si Montréal désire préserver ses acquis et sa position stratégique sur les échiquiers sportifs québécois et canadien, cette situation de fait doit être modifiée. En ce sens, nous croyons qu'il est important que Montréal convie les différentes entités municipales de l'agglomération et les partenaires du milieu sportif dans la définition et ensuite l'implantation d'un ***Cadre d'intervention en matière de sport***.

Bien entendu, cette approche implique l'adhésion des villes et arrondissements, ce qui favoriserait une plus grande cohérence dans le développement du sport, tout en permettant une optimisation des ressources existantes. En bout de ligne, ce sont les instances municipales qui choisiront de s'inscrire à l'intérieur de cette démarche et ce seront leurs citoyens et citoyennes, comme les acteurs sportifs présents sur leur territoire qui y gagneront.

Les enjeux

Le document d'orientation en soulève plusieurs. Cependant, compte tenu de la nature de son mandat et de son champ d'expertise, le CNMM entend explorer les thèmes suivants : les façons de stimuler la relève, les moyens devant faciliter l'implantation et la rétention des centres d'entraînement de haute performance et enfin, le maintien aux normes des équipements sportifs spécialisés.

Les moyens à privilégier pour stimuler la relève

Le cheminement de tout athlète se situe dans un continuum allant de l'initiation, en passant par le développement des habiletés en compétition et débouchant, le cas échéant, sur l'excellence. Ceci dit, il est fréquent de retrouver l'ensemble de ces niveaux de pratique à l'intérieur d'un même club sportif.

Bien entendu, lors de chacune de ces étapes, l'athlète doit bénéficier d'un encadrement, de l'accès à un lieu de pratique et à des opportunités de compétition qui sont en lien avec son niveau de développement.

Mémoire du CNMM pour une jeunesse à appuyer et une richesse à développer

Les raisons qui poussent les athlètes de la relève vers l'abandon sont malheureusement trop nombreuses. Au premier chef mentionnons le manque de ressources financières, la difficulté de concilier le calendrier scolaire et la pratique sportive et l'absence d'un lieu de pratique et d'un encadrement adéquat à une distance raisonnable de son lieu de résidence.

Les moyens à privilégier afin de stimuler les athlètes de la relève passent par un meilleur **soutien financier** auprès des athlètes et des clubs, une **amélioration des conditions d'entraînement**, et une **coordination efficace de l'offre de service** sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et enfin, une utilisation optimale des plateaux sportifs disponibles.

En ce sens, nous suggérons les mesures suivantes :

- **Revoir le modèle montréalais de soutien aux clubs sportifs** en y intégrant des critères de performance précis.
- **Assurer une coordination efficace de l'offre de service sur l'ensemble du territoire** de l'agglomération. La mise en place d'un Cadre montréalais d'intervention en matière de sport serait fort utile afin de permettre une meilleure communication inter-clubs et entre les différentes instances municipales qui y adhèreraient.
- **Favoriser le développement de regroupements multisports** incluant l'introduction de services spécialisés plus tôt dans le développement de l'athlète (ex : préparation physique, nutrition, physiothérapie).
- **Créer une association entre Montréal et une fondation** désireuse de supporter les athlètes montréalais de la relève. Les bourses émanant de cette fondation doivent être dédiées aux athlètes montréalais en cheminement vers l'excellence, identifiés comme tels par leur fédération respective.
- **Définir des modalités de cohabitation** pour les usagers d'un même plateau sportif, afin de favoriser une utilisation optimale, dans des conditions adéquates et acceptables pour l'ensemble des clientèles.
- **Permettre une meilleure accessibilité, en termes de disponibilité et de tarification**, aux installations publiques pour la tenue d'activités soutenant la promotion des athlètes et le financement des clubs sportifs.



Attirer et retenir des centres d'entraînement de haute performance

Mis sur pied par les fédérations canadiennes ou québécoises, les centres d'entraînement de haute performance (CEHP), ou centres nationaux d'entraînement, regroupent habituellement des athlètes membres des équipes nationales et ceux qui sont sur le point d'y faire leur place. En principe, les athlètes rattachés à ces centres doivent bénéficier des meilleures conditions d'entraînement et d'encadrement disponibles.

À titre indicatif, le CNMM, en fonction des ressources financières dont il dispose, supporte prioritairement la prestation de services auprès de **26 centres, touchant 24 sports différents** et regroupant environ 320 athlètes de haut niveau. Ces centres sont répartis sur l'ensemble du territoire québécois, principalement dans l'agglomération de Montréal, mais également dans la région de Québec.

Quelques constats

- Les centres d'entraînement de haute performance présents au Québec sont, pour la plupart, de nature unisport.
- Pour la mise sur pied d'un centre, le choix d'un site relève d'un choix stratégique fait par la fédération sportive responsable de son implantation. Une masse critique d'athlètes de haut niveau, la disponibilité d'entraîneurs compétents et engagés, l'accès à des infrastructures modernes et à des services scientifiques appropriés, sont autant de facteurs qui guident les décideurs sportifs dans ces choix.
- Les objectifs poursuivis par la création de centres nationaux d'entraînement sont de deux ordres : en premier lieu, permettre aux athlètes membres des équipes nationales de demeurer près de leur lieu de résidence, sans devoir déménager à l'extérieur pour poursuivre leur entraînement et conserver leur statut. Dans un deuxième temps, il est reconnu que la présence d'un tel centre, dans une ville ou une province donnée, **offre des retombées non négligeables pour le développement de ce sport** dans la province et la communauté d'accueil.
- En d'autres mots, obtenir un centre national d'entraînement constitue à la fois un privilège et une excellente opportunité de développement. Ceci explique pourquoi il existe une forte compétition entre les grands centres urbains au Canada pour les obtenir.

Des modèles performants

- Chez les nations dites performantes, on concentre les services en sport de haut niveau dans des « **Instituts** » qui regroupent les équipes nationales de plusieurs sports comme par exemple, l'Institut national du sport et de l'éducation physique de Paris (INSEP), l'*Australian Institute of Sport* de Canberra, les *U.S Olympic Training Centers* de Colorado Springs et de Lake Placid, le *Centre d'Alt Rendiment* de Barcelone, pour n'en nommer que quelques uns.
- On retrouve, dans ces lieux d'entraînement, non seulement une forte concentration d'athlètes de haut niveau et d'entraîneurs de pointe, mais également des installations et des équipements sportifs répondant aux normes internationales, des laboratoires de recherche spécialisés et l'accès à des services dans les domaines des sciences du sport et

médicaux. Les athlètes et les entraîneurs, qui y sont admis, bénéficient du soutien d'une équipe multidisciplinaire orientée vers l'amélioration de la performance sportive.

- Au-delà des services et de la formation traditionnellement consentis aux athlètes et aux entraîneurs de haut niveau, il est reconnu que la **concentration** de l'expertise, des ressources matérielles et du talent sportif offre un environnement optimal pour l'athlète qui aspire à faire carrière sur la scène internationale.
- Cette approche garantit également un enrichissement continu au niveau de la prestation des services, de l'acquisition et de la transmission des connaissances et de la formation et du perfectionnement des intervenants spécialisés.



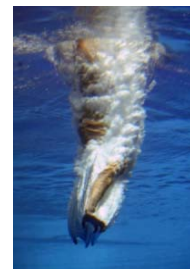
Le contexte canadien...

- Les principaux acteurs du système sportif canadien sont favorables à la création de centres multisports de haut niveau qui s'inspirent des meilleures pratiques propres aux nations performantes sur la scène sportive internationale.
- L'encadrement de l'élite sportive canadienne est passablement concentré dans les provinces de l'Ouest canadien et cette tendance s'accroît. Dans la foulée des Jeux olympiques d'hiver de 2010, plusieurs installations olympiques serviront à accueillir des centres nationaux d'entraînement.
- L'Association de développement olympique de Calgary (CODA) est déjà dotée d'installations de premier plan qui accueillent plusieurs équipes nationales (biathlon, ski de fond, ski alpin, bobsleigh, luge et patinage de vitesse longue piste) et poursuit agressivement un projet visant la construction d'un complexe sportif et d'un aréna devant accueillir « *The Center for Sport Excellence* », ou en d'autres mots, le premier Institut des sports au Canada. Le coût total de ce projet est évalué à 276M\$. Le gouvernement de l'Alberta a déjà consenti une mise de fonds de 69M\$ et le gouvernement fédéral vient de faire l'annonce d'une contribution de l'ordre de 40M\$.

- En Ontario, l'implantation d'un « Institut des sports » est également d'actualité. Un projet évalué à 320M\$ est présentement mis de l'avant. La ville de Markham a consenti une mise de fonds initiale de l'ordre de 80M\$, une offre conditionnelle au soutien financier des gouvernements de l'Ontario et du Canada.
- À l'évidence, **une forte compétition est engagée** entre plusieurs provinces et grands centres urbains du Canada, afin d'attirer l'élite sportive canadienne et de bénéficier des retombées, tant au plan du rayonnement international, qu'au niveau du capital humain, sportif et économique.

Et québécois

- Le Québec est reconnu, par l'ensemble des acteurs sportifs canadiens, comme le leader en matière de soutien du sport de haut niveau. Ceci dit, il reste encore beaucoup à faire pour que nos athlètes puissent s'entraîner ici, au Québec, dans les meilleures conditions possibles et qu'ils puissent compter sur des services d'aussi bonne qualité que ceux offerts dans les nations les plus performantes.
- En 2006, dans la foulée des Championnats du monde FINA-Montéal 2005, le gouvernement du Québec a initié la création du **Centre d'excellence en sports aquatiques du Québec (CESAQ)**. Ce centre d'entraînement de haut niveau pour les sports aquatiques a nécessité des investissements de plus de 4M\$ dans les installations aquatiques du Parc olympique. Les activités du CESAQ se déroulent au Complexe aquatique de l'Île Sainte-Hélène pendant la saison estivale et à la RIO le reste de l'année.
- Le CESAQ, dont le CNMM assure le développement et la coordination, est le tout premier programme de haut niveau au Canada qui dessert, simultanément et sous un même toit, les quatre sports aquatiques. Non seulement ces installations répondent-elles aux normes internationales, mais, dans les cas précis du plongeon et de la nage synchronisée, elles sont uniques en Amérique du Nord.
- Ce programme exige la collaboration étroite entre les quatre fédérations canadiennes des sports aquatiques et leurs homonymes québécois, en plus des propriétaires d'installations que sont la Société du Parc Jean-Drapeau et la Régie des installations olympiques. La priorité est accordée aux athlètes membres des équipes nationales, mais les athlètes Élite et Relève y ont également accès sur une base régulière.
- Le Québec et plus particulièrement la région de Montréal occupent maintenant **une place aussi privilégiée que stratégique** dans l'univers des sports aquatiques. Ce programme ne cesse de croître et attire des compétitions d'envergure canadienne et internationale. Bref, le CESAQ apporte une plus-value importante dans le développement des sports aquatiques à Montréal, au Québec et au Canada.



Un premier effort de concentration du talent et de l'expertise

- Si le CESAQ englobe quatre groupes d'entraînement de haut niveau, il est important de souligner la présence du **Centre national de patinage de vitesse courte piste** à l'aréna Maurice Richard, situé à quelques pas du Centre sportif du Parc olympique. Les 29 athlètes de ce centre d'entraînement, dont une proportion importante de Montréalais, se joignent quotidiennement à leurs collègues des sports aquatiques pour recevoir des services, particulièrement au niveau de la préparation physique, mais également dans d'autres domaines des sciences du sport.
- En fait, plus d'une centaine d'athlètes membres d'une équipe nationale fréquentent les installations du centre, en plus des athlètes identifiés de dix autres disciplines sportives qui y reçoivent des services au niveau de la préparation physique et de la préparation à la performance. Ceci crée une **synergie** qui offre un impact certain tant du point de vue de l'émulation des athlètes que du partage des connaissances entre les entraîneurs et les spécialistes.
- À titre indicatif, nous estimons que les quatre groupes d'entraînement en sports aquatiques plus celui du patinage de vitesse courte piste injectent annuellement **plus de 2M\$ directement dans l'économie de Montréal**. Ce montant fait abstraction de la tenue de compétitions et de leurs retombées financières.



- Il est également important de noter que, dans l'environnement immédiat du Parc olympique, nous retrouvons une importante concentration d'équipements sportifs spécialisés. Le Centre sportif du Parc olympique bien sûr, mais également l'aréna Maurice Richard, le Centre Pierre Charbonneau et bientôt le nouveau Stade Saputo. La qualité et la proximité de ces équipements offrent un avantage indéniable pour la mise sur pied d'un « Institut » ou dit autrement, un **Centre d'excellence sportive québécois**. Un centre d'excellence situé à Montréal, en relation étroite avec les autres pôles du développement du sport de haut niveau au Québec, permettrait aux athlètes québécois de se mesurer à armes égales avec l'élite sportive canadienne et internationale.
- Compte tenu de ce qui précède et en considérant l'état de l'évolution du développement du sport de haut niveau au Canada, nous sommes convaincus que la meilleure façon pour Montréal d'attirer et de retenir des centres d'entraînement de haute performance consiste à s'inscrire, en tant que partenaire du gouvernement du Québec et éventuellement avec la collaboration du gouvernement fédéral, dans la mise sur pied d'un **Centre d'excellence sportive dans le quadrilatère Maisonneuve**.

Créer un plan d'investissements à long terme pour rénover les équipements sportifs spécialisés

Montréal dispose d'un imposant parc d'équipements sportifs spécialisés dont certains éléments ont malheureusement subi l'outrage du temps, diminuant ainsi leur potentiel d'utilisation pour l'ensemble des clientèles sportives et l'entraînement des athlètes d'élite. De plus, cet état de fait limite la capacité d'attirer des événements sportifs majeurs à Montréal.

Compte tenu des coûts importants associés à ce genre de projets, nous suggérons de développer une approche stratégique et un plan d'action échelonné dans le temps. En ce sens, la création d'un plan d'investissements à long terme pourrait faciliter la conservation de notre héritage olympique.

Au niveau du choix des priorités, nous croyons que le projet de rénovation de **l'aréna Maurice Richard**, dans le but de répondre aux exigences de sécurité et de performance des athlètes du Centre national de patinage de vitesse courte piste, devrait apparaître en tête de liste.

Le projet de développer un Centre d'excellence sportive à Montréal, est d'autant plus réaliste, qu'il peut se concrétiser pour une fraction des investissements qui sont présentement requis pour la réalisation des projets de Calgary et de Toronto. À Montréal, les équipements existent, il suffit de faire les réaménagements et les mises aux normes nécessaires.

En terminant sur cette question, il ne faut rien enlever à l'immense potentiel que conserve, pris dans son ensemble, ce fantastique parc immobilier. Il demeure l'un des plus imposants au Canada.

Conclusion

Le Centre national multisport – Montréal partage la vision exprimée à l'intérieur du document d'orientation soumis à la consultation, à l'effet de faire de Montréal une plaque tournante mondiale du sport d'élite et un modèle de réussite en cette matière. D'aucuns y verraient un objectif trop ambitieux. Pour les observateurs du milieu sportif montréalais, il s'agit là d'un objectif non seulement réalisable, mais hautement souhaitable. Montréal dispose d'un bassin d'expertise, de connaissances, de talent athlétique et les infrastructures nécessaires pour concrétiser cette vision.

Les défis sont aussi nombreux que stimulants. En premier lieu, faire preuve de leadership pour mettre de l'avant un plan d'action clair et dynamique du développement du sport d'élite et ensuite, rallier les différentes instances municipales de l'agglomération et les forces vives du milieu autour de ce plan. Un projet collectif qui permettra de bâtir un système sportif montréalais cohérent et performant qui s'intégrera aux systèmes sportif québécois et canadien. Une réussite dont les premiers bénéficiaires seront les athlètes et les entraîneurs montréalais.

Nous recommandons :

- Le développement d'un Cadre d'intervention montréalais en matière de sport qui interpelle à la fois le milieu sportif montréalais et l'ensemble des entités municipales de l'agglomération et qui soit cohérent avec les Politiques du sport du Québec et du Canada.
- Que ce Cadre d'intervention contienne, entre autres, des orientations et des mesures spécifiques concernant :
 1. La mise sur pied d'un Centre d'excellence sportive québécois sur le territoire de l'agglomération de Montréal, en collaboration avec les différents paliers de gouvernement.
 2. La mise à niveau des grands équipements sportifs montréalais.
 3. Les mesures incitatives devant être mises de l'avant afin de stimuler la relève, et notamment les suivantes :
 - Revoir le modèle Montréalais de soutien aux clubs sportifs en y intégrant des critères de performance précis;
 - Assurer une coordination efficace de l'offre de service sur l'ensemble du territoire de l'agglomération;
 - Favoriser le développement de regroupements multisports, incluant l'introduction de services spécialisés plus tôt dans le développement de l'athlète;
 - Créer une association entre Montréal et une fondation désireuse de supporter les athlètes de la relève;
 - Définir des modalités de cohabitation pour les usagers d'un même plateau sportif afin de favoriser une utilisation optimale;
 - Permettre une meilleure accessibilité, en termes de disponibilité et de tarification, aux installations publiques pour la tenue d'activités soutenant la promotion des athlètes et le financement des clubs sportifs.